

Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Samedi 1er mars

DISCOURS DE MADAME VORRINCK - Ministre de la Santé Publique et de l'Environnement des Pays-Bas

Madame la Présidente,

C'est avec plaisir que, j'ai accepté votre invitation à assister à cette réunion de femmes. Je dois dire que je n'ai pu résister à votre invitation à venir à Paris. La principale raison : rencontrer Madame Simone Veil. Elle a traité un problème très délicat d'une façon incomparable et les femmes lui doivent beaucoup. Quant à vous Madame Giroud, que vous dire si ce n'est que je suis une fervente lectrice du Journal que vous avez dirigé !

Je suis née dans une famille socialiste et je voudrais citer, le passage d'une brochure écrite par mon père, il y a 50 ans et qui s'adressait aux filles et aux garçons de la classe ouvrière. Il écrivait : "...Rentrant à la maison après une journée de travail, la jeune fille doit souvent encore aider aux tâches ménagères, alors que le garçon n'aura pas l'idée d'en faire autant. La jeune fille se voit, par conséquent, privée de la possibilité de développer son esprit et de se détendre. Et les garçons deviennent égoïste, arrogants, regardant avec dédain le travail ménager - prétendu inférieur - de la femme". Voilà deux tendances qui ne favorisent guère l'entente entre les sexes. Et il y a 50 ans !

Madame la Présidente, je n'ose pas tirer de mes expériences des conclusions générales quant aux possibilités offertes aux femmes de mon pays en ce qui concerne leur participation aux Affaires Publiques. Pour moi, la politique et ma propre conviction politique ont toujours fait partie de ma vie, même à l'époque où je ne participais pas de façon très active. Je ne me considère donc pas comme un personnage caractéristique.

Quant à la situation actuelle aux Pays-Bas, il faut dire que les femmes ont formellement les mêmes droits que les hommes. Néanmoins, dans les organes représentatifs, la situation n'est pas très satisfaisante. La femme représente 10% des membres des Conseils municipaux et un peu plus de 10% des membres des Etats provinciaux. La Première Chambre compte 75 membres dont 2 femmes ; sur 550 sièges à la Seconde Chambre, il y a seulement 14% de sièges attribués à des femmes. Le Conseil d'Etat se compose de 21 membres dont 1 femme. Je ne peux pas dire que cette situation assez lamentable, ait une seule et unique cause. En fait, c'est plus compliqué que cela. Il est vrai que la

femme soit souvent soumise aux mêmes restrictions que les hommes. Mais il est vrai aussi qu'elle sera jugée d'après sa capacité de participer à la vie politique sous des conditions qu'elle n'a pas posées elle-même, et qui n'ont pas été faites par elle. Enfin, la femme entre dans un monde créé par l'homme avec ses lois à lui. Ce n'est pas ainsi seulement dans la vie politique mais aussi, dans tous les domaines de la société.

Néanmoins, il ne faut pas voir cela comme un fait établi et je crois que cela va changer progressivement.

Les projets pour "La Prochaine Etape" de Madame Giroud ne peuvent être, à long terme, que la poursuite des efforts en vue de l'égalité et de la justice dans tous les domaines, notamment, la promotion de l'emploi à mi-temps pour les hommes comme pour les femmes. Ils partageront le travail, l'éducation des enfants et le travail ménager. A court terme, la promotion de meilleures possibilités de formation pour les jeunes filles, la création de crèches, de meilleures possibilités de recyclage et de formation complémentaire pour les femmes, en particulier pour celles ayant des enfants d'âge adulte.

Madame la Présidente, je ne suis pas convaincue qu'une participation plus large des femmes aux centres de décisions conduira, par définition, à des résultats d'une qualité incomparablement supérieure. La raison pour laquelle une plus grande participation est, néanmoins, indispensable est, je le répète, la justice et l'égalité ni plus, ni moins.

Dans une démocratie, les organes de décision et les organes de contrôle devraient comprendre autant d'hommes que de femmes. Je ne crois pas que cela entraînerait une descente temporaire du niveau, conséquence d'une formation peu poussée et d'un manque d'expérience. Mais, même dans ce cas, toujours est-il qu'il ne faut pas oublier que la seule façon d'apprendre à faire de la politique, c'est de faire de la politique. Au besoin, les femmes devront s'aider les unes et les autres, sans dédaigner pour autant l'aide des hommes. Mesdames, après tout, ce sont nos compagnons !

Je vous remercie.

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation